

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française |
| <b>Herausgeber:</b> | Le messager suisse   |
| <b>Band:</b>        | 25 (1979)  |
| <b>Heft:</b>        | 11   |
| <b>Rubrik:</b>      | [Impressum]  |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PARIS



### VOULEZ-VOUS NOUS AIDER ?

La Société Helvétique de Bienfaisance de Paris ne compte que 987 membres.

Pour une colonie de 25.000 personnes, c'est peu. La S.H.B. doit pouvoir compter sur le soutien financier et moral d'une fraction importante de nos compatriotes.

Aidez-nous à recruter de nouveaux membres.

Faites signer la formule par l'un de vos amis, de vos parents, de vos collègues. Et veuillez nous la faire parvenir. Nous vous en remercions d'avance.

*Le soussigné autorise la SOCIETE HELVETIQUE DE BIENFAISANCE DE PARIS, 21, avenue Jean-Jaurès, 92130 Issy-les-Moulineaux, à l'inscrire sur la liste des :*

Membres actifs à cotisation annuelle de 30 F (50 F pour un couple) ;

Membres honoraires à cotisation annuelle de 30 F au minimum (50 pour un couple) ;

Membres honoraires à cotisation unique de 500 F au minimum (versés en une fois).

(Biffer les catégories qui ne vous conviennent pas).

le ..... 19 .....

Nom et Prénoms .....

Adresse .....

Lieu d'origine (canton) .....

Signature :

C.C.P. Paris 768-95 M

Fiche individuelle.

Article 3 des Statuts. — Sont admis comme membres actifs les ressortissants suisses ; comme membres honoraires à cotisation annuelle ou unique, toutes les personnes physiques ou morales s'intéressant à la Société Helvétique de Bienfaisance.



### Société Helvétique de Bienfaisance de Paris

La Société Helvétique de Bienfaisance de Paris a pour but d'aider les Suisses nécessiteux en résidence ou de passage à Paris et dans l'arrondissement consulaire de Paris, notamment les malades, les vieillards et les enfants.

Sont admis comme Membres actifs, les Suisses ; comme Membres honoraires à cotisation annuelle ou unique, toutes les personnes ou associations s'intéressant à l'œuvre de la Société.

Les cotisations sont :

a) de 30 F par an, au minimum, pour les Membres actifs et les Membres honoraires à cotisation annuelle (50 F pour un couple) ;

b) de 500 F, au minimum, en un seul versement, pour les Membres honoraires à cotisation unique.

L'Agence de la Société, 21 av. Jean-Jaurès, 92130 Issy-les-Moulineaux (Tél. : 736-01-65), est ouverte du mardi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 à 17 h 15.

Les permanences sociales fonctionnent le mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures ; le samedi de 10 à 12 heures. Elle est fermée le lundi.

Ni le Conseil, ni la Direction de l'Agence n'adresse jamais, aux domiciles des Membres de la Société, des Suisses sollicitant des secours.

**Les dons en espèces destinés à la Société peuvent lui être envoyés : 21, av. Jean-Jaurès, Issy-les-Moulineaux, C.C.P. Paris 768-95 ou par chèque bancaire libellé à l'ordre de la Société.**

La Société accepte également avec reconnaissance des dons en nature.



## PRO TICINO

Tessinois de Paris et amis du Tessin réservez tous votre dimanche du 2 décembre pour la grande

## CASTAGNATA

qui aura lieu à la porte de la Suisse 11 bis, rue Scribe—75009 Paris ( métro Opéra) à partir de 17 heures. **Prix F 25. —**

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à M. Aldo Beckert, 31, rue Nationale, 75013 Paris—Tél. 583-00 81

EDITEUR : FEDERATION DES SOCIETES SUISSES DE PARIS — DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHEK  
SIEGE SOCIAL : 96, rue de Grenelle, 75007 Paris, Tél : 544-68-41 — C.C.P. Messager Suisse 12273-27 Paris — Prix de l'abonnement : 50 F. - Etranger : 55 F  
IMPRIMEUR : TSCHUMI - TAUPIN, 24 rue de Dammarie 77000 MELUN - Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1979 - N° 11 (Commission paritaire no 52679)

La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messager Suisse » n'est pas en vente publique

Pour vous le procurer, adressez-vous au nouveau siège du journal

Adressez toute votre correspondance au Siège et à la Rédaction du Messager Suisse - 96, rue de Grenelle — 75007 Paris. — Tél. : 544-68-41.